



CRITERIUM FEDERAL DEPARTEMENTAL 06

SAISON 2024-2025

TOUR 4 : Samedi 15, Dimanche 16, Samedi 22 Mars et Dimanche 27 Avril

SAMEDI 15 MARS 2025

Lieu : Gymnase DESCAZES à ROQUEBRUNE CAP MARTIN

JUGE ARBITRE : Stéphanie PROUST (06.21.63.22.04) assisté de Jean-Philippe HAAR

MINIMES D1 D2 D3 D4 : Appel à 9h00 - Début à 9h30

MINIMES D5 D6 D7 : Appel à 13h30 - Début à 14h00

Lieu : Gymnase RAOUL DUFY à NICE - 8 avenue Raoul Dufy

JUGE ARBITRE : Nikita IONNIKOFF (06.21.14.89.22) assisté de Yves BERNIER

BENJAMINS D1 D2 D3 D4 : Appel à 9h00 - Début à 9h30

BENJAMINS D5 D6 CADETS D1 D2 : Appel à 13h30 - Début à 14h00

DIMANCHE 16 MARS 2025

Lieu : Gymnase DESCAZES à ROQUEBRUNE CAP MARTIN

JUGE ARBITRE Marc SAINMONT (06.84.01.16.99) assisté de Olivier PERRET

POUSSINS D1 D2 JUNIORS D1 : Appel à 9h00 - Début à 9h30

JUNIORS D2 D3 D4 : Appel à 13h30 - Début à 14h00

Lieu : Gymnase RAOUL DUFY à NICE - 8 avenue Raoul Dufy

JUGE ARBITRE : Nikita IONNIKOFF (06.21.14.89.22) assisté de Yves BERNIER

ELITE MESSIEURS D1 D2 D3 : Appel à 9h00 - Début à 9h30

Lieu : Gymnase du COLLEGE LA CHENAIE à MOUANS SARTOUX – Avenue de Cannes

JUGE ARBITRE : François SAVELLI (06.19.64.31.31)

ELITE MESSIEURS D6 D7 D8 : Appel à 9h00 - Début à 9h30

SAMEDI 22 MARS 2025

Lieu : Gymnase RAOUL DUFY à NICE - 8 avenue Raoul Dufy

JUGE ARBITRE : Nikita IONNIKOFF (06.21.14.89.22) assisté de Yves BERNIER

CADETS D3 D4 D5 : Appel à 13h30 - Début à 14h00

DIMANCHE 27 AVRIL 2025

Lieu : Gymnase RAOUL DUFY à NICE - 8 avenue Raoul Dufy

JUGE ARBITRE : Nikita IONNIKOFF (06.21.14.89.22) assisté de Yves BERNIER

ELITE MESSIEURS D4 D5 : Appel à 9h00 - Début à 9h30

ORGANISATION :

En fonction du grand nombre de joueurs afin d'éviter une fin de compétition trop tardive le Juge Arbitre se laisse le droit de :

- Modifier le déroulement du tableau de sortie de poule

- Pour les Poussins, réduire le nombre de manches gagnantes à deux au lieu de trois

EN CAS D'EMPECHEMENT OU DE FORFAIT DE DERNIERE HEURE :

Prévenir au plus tôt le responsable du Critérium Fédéral Départemental Yves BERNIER (**06.28.19.50.46**), ou le Juge Arbitre concerné. Un justificatif devra être envoyé dans les 8 jours qui suivent.

RAPPEL : Toute absence non justifiée par un document entraîne l'élimination et une amende de 20 euros.

Toute absence excusée entraîne la descente d'une division et une élimination après 2 absences excusées.

LE C.D.A.M. Adresse mail Responsable : bernier_yves@orange.fr